



Ville de
rimouski

**Séance extraordinaire
du Conseil municipal**
de la Ville de Rimouski

lundi 16 juin 2025 à 19 h 01

Sont présents : Monsieur le maire, Guy Caron, président

 Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Mélanie Beaulieu	Rodrigue Joncas
Mélanie Bernier	Cécilia Michaud
Sébastien Bolduc	Jocelyn Pelletier
Julie Carré	Réjean Savard
Philippe Cousineau Morin	Grégory Thorez
Dave Dumas	

Sont également présents : Monsieur Marco Desbiens, directeur général
 Maître Julien Rochefort-Girard, directeur et greffier
 Monsieur Sylvain St-Pierre, directeur et trésorier
 Monsieur Patrick Caron, directeur

Ouverture de la séance

À 19 h 01, monsieur le maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

2025-06-441

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Julie Carré

appuyé par madame la conseillère Cécilia Michaud

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

**Présentation - Programme quinquennal des dépenses en immobilisations (PQI)
Années 2026-2030**

Le directeur du Service des travaux publics et le directeur général présentent les projets inscrits au programme quinquennal des dépenses en immobilisations des années 2026 à 2030.

2025-06-442

**Adoption - Programme quinquennal des dépenses en immobilisations (PQI)
Années 2026-2030**

Considérant qu'en vertu de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19), le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les 3 exercices financiers subséquents;

Considérant que le conseil souhaite prévoir ses dépenses en immobilisations pour les 5 exercices subséquents;

Considérant qu'un avis public a été donné par le greffier au moins 8 jours avant la séance au cours de laquelle le programme doit être adopté;

Considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit programme;

Considérant que ledit programme prévoit des dépenses en immobilisations, pour les années 2026 à 2030, d'une valeur totale de 262 150 000 \$ ventilé de la façon suivante :

- 51 M\$ en 2026;
- 60,8 M\$ en 2027;
- 58,1 M\$ en 2028;
- 52,3 M\$ pour 2029; et
- 39,9 M\$ pour 2030;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Savard

appuyé par madame la conseillère Mélanie Bernier

Et résolu que le conseil :

1° adopte le programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Rimouski pour les années 2026 à 2030;

2° décrète qu'un document explicatif du programme quinquennal sera publié dans l'édition du 25 juin 2025 du journal Le Soir.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et des citoyens à l'égard du programme des immobilisations.

Levée de la séance

À 19 h 33, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, monsieur le maire déclare la levée de la séance.

Guy Caron, maire

Julien Rochefort-Girard, greffier